



Meck Moroni

RAPPORT ANNUEL 2017



SOMMAIRE 1/2

AVANT PROPOS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
LE MOT DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE.....	5
L'UNION DES COMORES EN 2017.....	7
Le secteur financier.....	8
L'UNION DES MUTUELLES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT YA KOMOR.....	11
La Meck-Moroni dans le réseau.....	12
LA MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT YA KOMOR-MORONI.....	16
Notre histoire.....	16
Notre identité.....	17
La gouvernance.....	18
Les ressources humaines.....	23
Organigramme de la Meck-Moroni.....	24
Le Capital humain.....	26

SOMMAIRE 2/2

LES ACTIVITÉS DE LA MECK-MORONI.....	27
Le sociétariat.....	27
La collecte de l'épargne.....	28
La distribution de crédits.....	33
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'INSTITUTION.....	40
Soutien à l'éducation.....	41
Photothèque.....	45
Appui à l'orientation des étudiants.....	43
Soutien à l'entrepreneuriat des jeunes.....	44
La culture et le sport.....	45
FAITS MARQUANTS DE L'ANNE 2017.....	46
La Meck-Mroni a adopté de nouveaux statuts.....	47
La Meck-Moroni, à la 42 ^{ème} Assemblée Générale de la BID.....	48
RAPPORT FINANCIER.....	50

AVANT PROPOS

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Mr BOINAIDI ABDOU ELGHANIYOU



C'est avec un grand plaisir, que je vous présente le rapport annuel 2017 de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni. La publication du rapport d'activité est désormais un acquis pour la Meck-Moroni. A l'image de votre institution financière, ce document, mis à la disposition des parties prenantes de la Mutuelle, se veut exigeant, clair, informatif, et accessible. C'est aussi un formidable gage d'ouverture et de transparence que de partager l'information financière, et opérationnelle avec les clients-membres, et les partenaires.

La Meck-Moroni est devenue au fil des années, une institution financière de premier plan grâce à l'engagement et à l'expertise des hommes et des femmes qui font d'elle ce qu'elle est aujourd'hui.

Comme vous le savez, l'année 2017 a été dominée par la réflexion et la mise en œuvre de la révision des statuts de notre institution pour la rendre conforme aux exigences de l'autorité monétaire et je saisis cette occasion pour vous réitérer mes remerciements pour la confiance que vous m'avez donnée en adoptant le projet que je vous ai présenté le 10 décembre 2017.

Mais en parallèle de la réforme institutionnelle, Meck- Moroni a continué à travailler à sa consolidation afin de maintenir et renforcer sa

position au sein de l'échiquier financier de notre pays. C'est ainsi que l'ensemble des indicateurs d'évaluation de notre activité ont progressé de façon satisfaisante au cours de l'exercice 2017. Que ce soit au niveau du sociétariat, de la collecte de l'épargne, de l'octroi de crédit ou encore du résultat financier, tous les indicateurs sont au vert.

De même nous avons multiplié les partenariats afin d'accroître le nombre et la qualité des services que nous mettons à votre disposition. C'est ainsi que j'ai eu l'honneur de signer l'accord nous liant à la Banque Islamique de Développement avec le Président de la BID en terre sainte le 17 mai 2017. La mise en œuvre de cet accord ouvrira à notre institution des perspectives nouvelles et prometteuses.

Nous avons également travaillé avec l'opérateur de télécommunications TELMA et le Conseil d'Administration de la Banque Centrale a accordé l'agrément pour développer un service de mobile money en partenariat avec la Meck-Moroni..

En outre, nous avons multiplié les accords de partenariat avec les sociétés de transferts d'argent afin de vous proposer des acteurs toujours plus fiables et toujours compétitifs tels que Ria Money ou Global Transfert.

Nous avons également travaillé sur l'accueil des membres et notre proximité avec vous. C'est ainsi que nous avons lancé le chantier de construction du point de service de Ntsoudjini, en partenariat avec l'Association Trengwe la padjidjou ,que nous espérons inaugurer sous peu. Nous avons également cadré le projet d'extension du siège qui va nous permettre de mieux vous accueillir et d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Chers membres, j'ai conscience que la révision de la politique de crédit demeure votre préoccupation principale. C'est également la préoccupation de l'ensemble de vos élus. C'est pour cela que nous avons demandé à la direction de formuler une première proposition de révision de la politique de crédit, tenant compte de vos doléances maintes fois exprimées mais

aussi des impératifs de pérennité de l'institution. Le travail est déjà lancé. L'Union des Meck a formellement donné son accord pour une révision approfondie de cette politique de crédit et je prends l'engagement devant vous d'aboutir à des propositions concrètes susceptibles d'être mises en œuvre au plus tard au premier trimestre 2019.

Mesdames et Messieurs, la charge est plus lourde que prévue, mais nous nous sentons plus que jamais déterminé à aller jusqu'au bout de votre confiance . La Meck-Moroni est devenue une institution modèle, une référence qui suscite l'intérêt de tous, mais soyez assurés que je continuerais avec mes collègues Elus à défendre prioritairement l'intérêt général des membres et au succès de Meck-Moroni.

Je vous souhaite une bonne lecture.

LE MOT DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

MADAME LAILA SAID HASSANE



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2017. A travers ce document nous avons souhaité vous donner de la visibilité sur l'action de votre mutuelle, son activité, ses performances et ses difficultés. Nous avons également souhaité vous présenter l'action de ses membres dont les expériences font la richesse de notre caisse.

Au niveau national, l'année 2017 est marquée par la reprise économique avec un taux de croissance qui s'établit à 3% contre 2,2% en 2016. Cette consolidation de l'économie comorienne résulte des réformes économiques engagées par le gouvernement tant sur la mobilisation des recettes intérieures que par un plan d'investissements publics ambitieux qui stimule la demande intérieure et facilite les cadres d'intervention des opérateurs économiques.

Au niveau du secteur financier, en dépit de cette reprise économique, 2017 a été marquée par un repli des dépôts des établissements auprès des établissements de crédit, de l'ordre de 4,5% alors que le crédit à l'économie a lui progressé de 5,8%. Cette évolution divergente des deux grandeurs macroéconomiques qui structurent notre activité, montre que la demande en crédit est toujours plus importante, alors que les ressources financières disponibles se raréfient.

Et pourtant, dans ce contexte tendu, Meck-Moroni a réussi à sortir son épingle du jeu. En effet, grâce à des campagnes de sensibilisation efficaces, 3171 nouveaux membres nous ont rejoints, soit une progression de près de 10%, attestant de l'attractivité soutenue de notre institution. Cette vigueur du sociétariat, nous a permis de mobiliser davantage d'épargne dont l'encours a atteint 11.18 milliards KMF au 31 décembre 2017, en progression de 8% alors qu'au niveau national, l'épargne a reculé de 4,5%. Ces ressources financières accrues, nous ont permis de maintenir un niveau d'octroi de crédit très supérieur à la moyenne nationale.

C'est ainsi qu'en 2017, Meck-Moroni a injecté 15,5 milliards KMF de crédit dans l'économie devenant ainsi le premier établissement financier en termes de crédit octroyé.

Avec un tel niveau d'engagement financier, il est vital que nous contrôlions de façon rapprochée la qualité du portefeuille afin de minimiser au maximum les risques encourus par l'institution. C'est ainsi que 2017 s'achève avec une diminution notable du montant de crédit passé en perte, et un niveau de créances impayées de plus de 90 jours à 3,5%, très en dessous de la norme de 10% requise par la Banque Centrale, et au niveau de la norme de 3% recommandée par la profession et la BCEAO.

Cependant la fragilité de notre pays, et celles de nos membres nous imposent de rester vigilant en éduquant les membres au recouvrement régulier de leurs dettes, et à proposer des solutions pour les personnes en difficultés. Cette rigueur et cette exigence de qualité du portefeuille sont les conditions de la vitalité et de la pérennité de notre institution. Ces bonnes performances de gestion se traduisent sur le plan financier par une croissance de 7% du chiffre d'affaires qui s'établit à 2 000 153 704 KMF et une croissance du résultat après impôt de 15% s'établissant à 465 786 378 KMF.

Mais au-delà d'une croissance maîtrisée de l'activité, nous avons poursuivi notre plan d'action visant à renforcer et à transformer notre caisse. C'est ainsi que nous avons élargi le réseau de partenaires dédiés aux transferts d'argent avec la signature des conventions Ria et Global Transfert qui vont à la fois nous permettre d'élargir la gamme de services offerts, capter des nouveaux clients et augmenter nos sources de collecte de l'épargne. Nous avons également lancé le change dollar qui répondra aux besoins des membres qui se déplacent dans

la zone Dollar tout en constituant une nouvelle source de revenu. Mais le principal chantier de 2017 restera incontestablement la réforme institutionnelle qui a abouti à la révision des statuts de la Meck-Moroni afin de rendre notre caisse conforme au cadre légal et réglementaire. C'est ainsi que le 10 décembre, à la suite d'un travail collectif exigeant et méthodique, Meck-Moroni s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire afin d'approuver et adopter la révision de ses statuts qui font d'elle la première coopérative d'épargne et de crédit à la fois conforme à la loi bancaire et à l'acte uniforme OHADA, en Union des Comores. Au-delà de la conformité, cette révision a permis de moderniser le fonctionnement de notre caisse afin de la rendre apte à relever les défis de l'économie solidaire qui apparaît aujourd'hui plus que jamais comme l'un des outils les plus efficaces de la lutte contre la pauvreté

Chers membres, chers partenaires, je vous souhaite une bonne lecture et je formule le vœu que ce rapport vous donne une raison supplémentaire de poursuivre notre travail en commun.

L'UNION DES COMORES EN 2017



Les Comores ont enregistré depuis 2016 une amélioration de la croissance économique. Cette dernière est estimée à 3% en 2017 après 2.2% en 2016 et 1% en 2015.

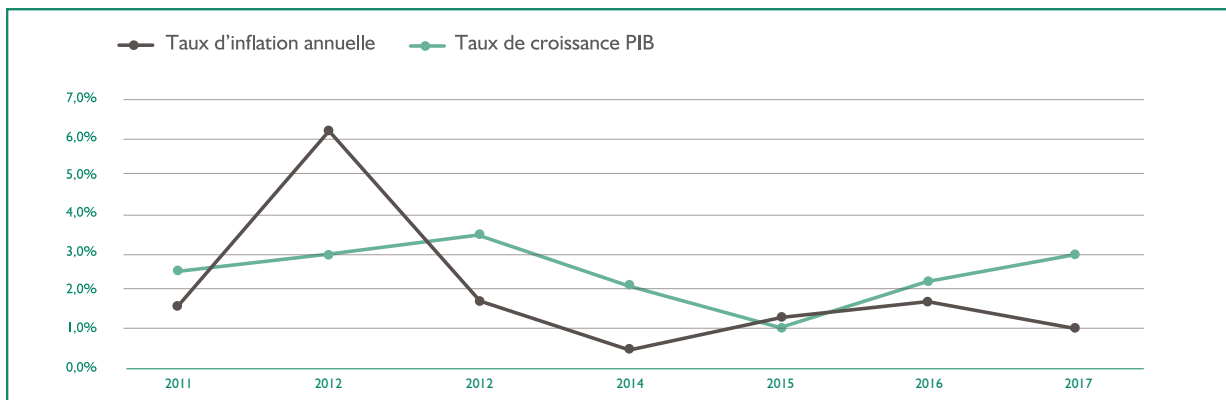
Cette reprise résulte des efforts fournis par le nouveau gouvernement pour résoudre la crise énergétique et relancer les investissements publics.

L'arrivée d'un deuxième opérateur de télécommunications, d'une nouvelle compagnie aérienne et la réhabilitation des routes ont contribué à la reprise de la croissance économique aux Comores et devraient présager de bonnes perspectives de croissance en 2018.

Le taux de croissance est estimé à 4.1% en 2018.

Par ailleurs, des efforts ont également été constatés au niveau de l'amélioration du climat des affaires, avec une légère progression dans le classement Doing Business de la Banque Mondiale. Ainsi, les Comores passent de la 159ème place en 2015 à la 153ème place en 2017.

En 2017, l'inflation reste maîtrisée avec un taux inférieur à la norme de 3% , en raison de la baisse des prix de certains produits de nécessité et des produits pétroliers.



Le système financier est composé de quatre banques commerciales, trois institutions financières décentralisées, et trois intermédiaires financiers.

LES BANQUES

- La Banque de Développement des Comores (BDC)
- La Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC-Comores),
- L'Exim Bank Comores
- La Banque Fédérale de Commerce (BFC)

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DÉCENTRALISÉES (IFD)

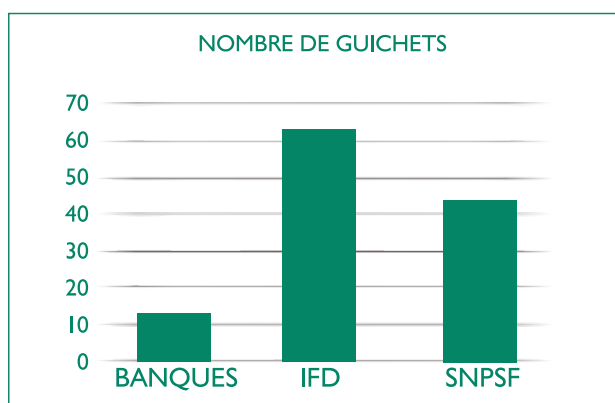
- L'Union des Meck (U-Meck),
- L'Union des Sanduk d'Anjouan (URSA);
- L'Union des Sanduk de Mohéli (USM).

LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

- La Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF),
- La Maison Comorienne des Transferts et des Valeurs (MCTV-SA),
- Comores Assistance internationale (CASi)



En raison de la forte concurrence des institutions financières, le nombre d'agences bancaires a connu une sensible augmentation au cours des 10 dernières années et on compte environ 120 guichets sur le territoire national.



Par ailleurs, l'Union des Comores s'est dotée en 2013 d'une nouvelle loi bancaire, qui vise à se conformer aux normes internationales, à préserver la stabilité financière des Comores, à prévenir les crises financières et économiques et à protéger les déposants.

Contrairement à la précédente loi (2004) qui réglementait les banques et institutions financières décentralisées de manière différente, la nouvelle loi bancaire est harmonisée et toutes les institutions financières, quels que soient leurs formes (banques, institutions de microfinance etc) ont l'obligation de respecter les mêmes normes.

Le total de bilans consolidés des établissements de crédit est resté stable, passant de 124 milliards KMF en décembre 2016 à 126 milliards KMF à fin décembre 2017. Cette situation

s'explique par les baisses enregistrées au niveau des dépôts (-4%) et une évolution des crédits moins importante par rapport à 2016.



41% des crédits sont alloués aux entreprises privées et 52% aux ménages

En fin décembre 2017, l'encours des dépôts s'est établi à 98,3 milliards de KMF, avec une part de 68.9 des dépôts des ménages, une part de 16.2% des entreprises privées et une part de 8% des entreprises publiques.

Au niveau de l'encours des crédits, ce dernier

s'élève à 75.2 milliards de KMF en décembre 2017, augmentant de 3.9% par rapport à l'année dernière.

Ces crédits sont essentiellement alloués aux entreprises privées qui représentent 41% et aux ménages à hauteur de 52% des financements.

BILAN CONSOLIDÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (EN MILLIONS KMF)

	2013	2014	2015	2016	2017
ACTIF					
TRÉSORERIE NETTE	34 103	34 472	37 803	45 829	41 476
CRÉDIT NET	47 819	52 372	58 138	66 999	68 839
TITRES ET DIVERS	3 407	3 095	4 049	3 396	8 080
IMMOBILISATIONS NETTES	5 422	6 206	6 868	7 854	7 653
TOTAL	90 751	96 145	106 858	124 078	126 048
PASSIF					
TRÉSORERIE PASSIF	2 936	3 169	1 902	3 288	3 976
DÉPÔTS	71 739	75 685	87 749	102 343	98 366
TITRES ET DIVERS	3 214	2 983	3 876	3 871	5 382
FONDS PROPRES	12 861	14 308	13 331	14 575	18 324
TOTAL	90 750	96 145	106 858		

Source BCC

TÉMOIGNAGE



HACHIM SAID MOHAMED

.....
Chef du service exploitation
.....

J'ai intégré la Meck-Moroni dans les années 2000. J'ai été recruté en tant que gérant mais en réalité j'ai débuté en tant que caissier vu que nous étions peu nombreux à l'époque. L'institution a évolué très rapidement du fait de sa proximité et de l'exclusion financière de la majorité de la population. J'ai eu la chance de pouvoir évoluer dans l'institution et de réaliser plusieurs activités au sein de la Meck.

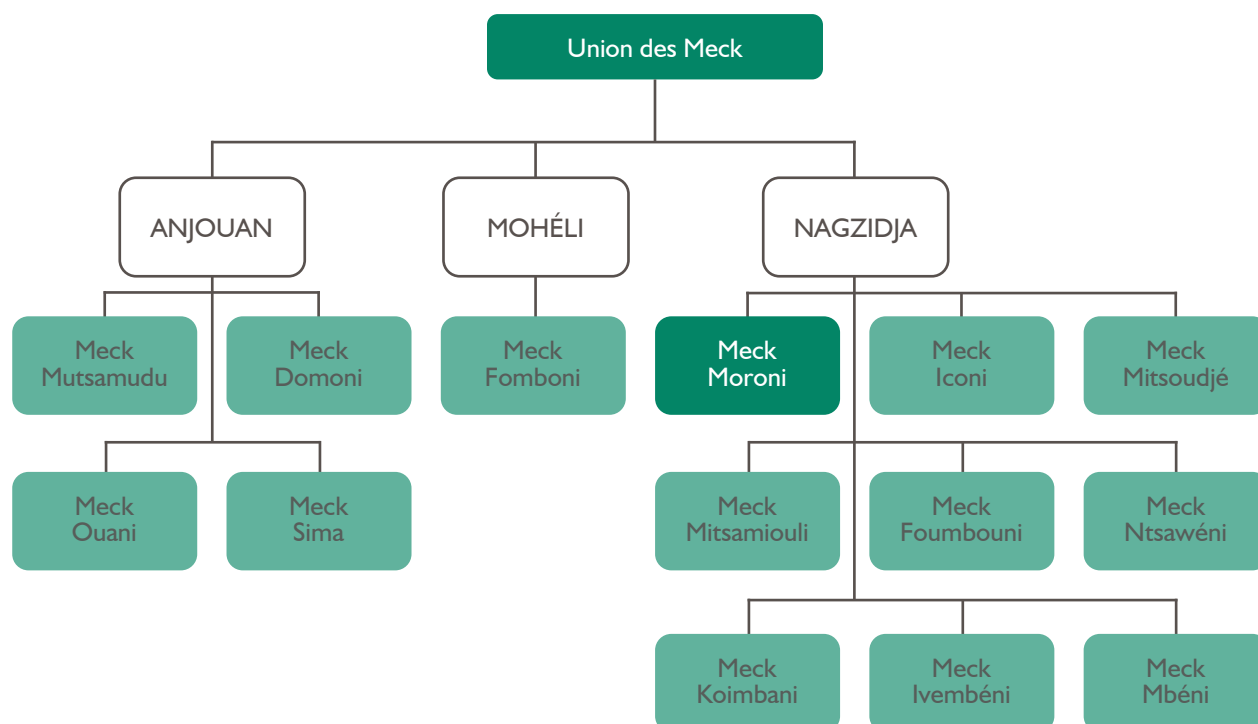
Par ailleurs, avec une forte évolution, il a semblé nécessaire de recruter un Directeur Exécutif et de mettre en place un service dédié au crédit. C'est ainsi que j'ai été nommé responsable du service crédit jusqu'à devenir chef de service exploitation, poste que j'occupe jusqu'à présent. A l'issue de mes 17 années d'expérience, j'ai

pu développer de manière exceptionnel mon sens du relationnel avec nos membre et bénéficier d'un statut social très respectable.

C'est aussi grâce à une équipe soudée et professionnelle, que notre mutuelle gère parfaitement son portefeuille crédit et maîtrise son portefeuille à risque.

Je suis heureux d'avoir contribué au développement de la Meck-Moroni et j'estime que cette dernière m'a beaucoup apporté que ce soit au niveau professionnel que personnel. J'ai pu bénéficier de plusieurs formations de haut niveau notamment le programme Boulder en Italie et d'autres formations au Bénin qui m'ont permis de rester performant et d'appréhender les différentes évolutions que connaît le secteur de la microfinance.

L'UNION DES MUTUELLES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT YA KOMOR



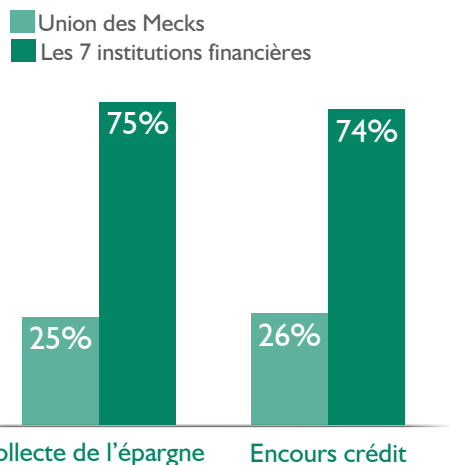
L'Union des Meck est l'organe qui assure le pilotage et la coordination du réseau Meck. La faitière est l'interlocuteur privilégié des autorités monétaires dans leur interaction avec les caisses du réseau.

L'Union des Meck a été créée après l'apparition des premières Mecks en 2003 par le projet AEIB* avec pour principal objectif de prendre le relai sur la structure projet et garantir la pérennité du réseau.

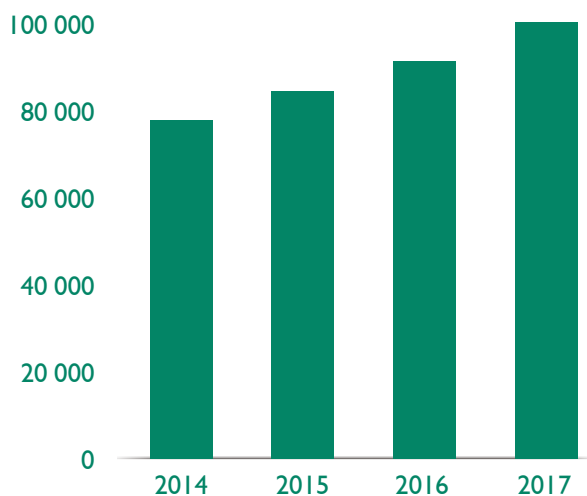
La vision de l'Union des Meck est d'être la première institution financière viable et pérenne aux Comores qui garantit l'inclusion financière de la population. Elle a pour missions:

- Contrôler et encadrer les Meck de base pour le maintien d'une saine gestion financière
- Consolider les Meck de base en vue de répondre aux normes et exigences des Institutions financières.
- Protéger les intérêts de ses membres qui sont les Meck de base et favoriser la réalisation de leurs objectifs.
- Planifier et coordonner le développement du Réseau par la création de nouvelles mutuelles d'épargne et de crédit ainsi que la promotion de celles existantes.
- Représenter ses membres sur le plan international
- Veiller à l'application d'un code de déontologie
- Renforcer les capacités des salariés et élus

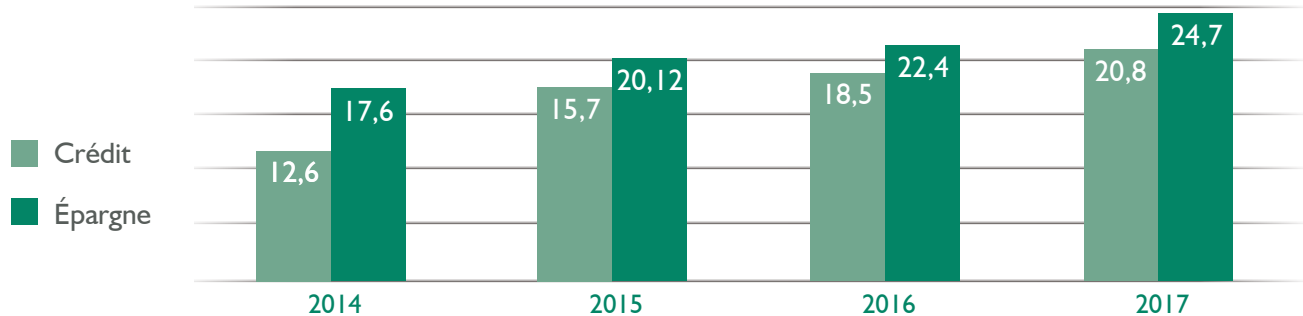
LE RÉSEAU MECK DANS LE SYSTÈME FINANCIER COMORIEN



ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT



ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE L'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (EN MILLIARD KMF)



ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU MECK

LE SOCIÉTARIAT

En 2017, près de 100 000 membres ont eu recours aux services du réseau meck, soit environ 12% de la population.

Le nombre de membres a cru de 9.5% et conserve un rythme de croissance stable par rapport à 2016. Cette croissance soutenue témoigne de la confiance grandissante de la population envers le réseau Meck.

Les femmes représentent 44% des membres du réseau et ce dernier a permis de bancariser plus de 3 900 Personnes Morales.

L'ÉPARGNE

L'encours de l'épargne de l'ensemble du réseau MECK est passé de 22.4 milliards KMF au 31/12/2016 à 24.7 milliards au 31/12/2017 soit une évolution de 10%. Le taux de croissance a

perdu 1 points par rapport à la période 2015-2016 mais l'Union des Meck conserve sa première place en tant qu'institution financière qui collecte le plus de dépôts en Union des Comores.

L'ENCOURS DE CRÉDIT

Le réseau Meck constitue la première institution financière en terme d'octroi de crédits. Le total des encours de crédits de l'ensemble du réseau est passé de 18.5 milliards de francs comoriens en 2016 à 20.8 milliards de francs comoriens en 2017 soit une variation de 12%.

Par ailleurs, le nombre de crédits actifs s'est établi à 15 515 en 2017 en hausse de 15% par rapport à l'année dernière. Les femmes représentent 49% des emprunteurs avec une parité égale que les hommes.

LE RÉSEAU MECK

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration veille à l'administration et à la bonne gestion de l'Union des Meck. A cet effet, il est chargé:

- d'assurer le respect des prescriptions légales, réglementaires et statutaires
- définir et d'approuver les politiques administratives du réseau et de rendre compte périodiquement de son mandat à l'assemblée générale dans les conditions fixées par les statuts et le règlement

- de favoriser une solution à l'amiable des différends que peuvent lui soumettre ses membres
- d'adopter le budget et de définir les objectifs de performance et de qualité à atteindre par l'Union des Meck
- de se prononcer sur la gestion du personnel de l'Union des Meck (recrutement, licenciement, salaire et conditions de travail, etc)
- de mettre en application les décisions de l'assemblée générale.

LE COMITÉ DE CONTRÔLE

Le comité de contrôle est chargé de la surveillance de la régularité des opérations et du contrôle de la gestion. Il peut faire appel en tout temps au service d'un cabinet d'audit afin d'effectuer une inspection de la faïtière.

Il doit s'assurer :

- Que les opérations sont effectuées conformément aux dispositions réglementaires;
- Que la vérification de l'encaisse et autres éléments de l'actif est réalisée;
- Que l'administration et la gestion font régulièrement l'objet d'une inspection;
- Que le suivi du rapport d'inspection et que les lacunes observées sont corrigées;
- Que les règles de déontologie et de déclarations d'intérêt sont respectées;
- Que l'Union des Meck se soumet aux instructions prises conformément à la loi et de

ses décrets d'application;

- De recevoir les plaintes des membres, de les soumettre le cas échéant aux autres organes de l'Union des Meck et de répondre aux plaignants;
- De proposer des règles relatives à la protection des intérêts de l'Union des Meck et de ses membres et de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration;
- De convoquer une Assemblée Générale extraordinaire s'il le juge nécessaire.



Remise des attestations de bourses lors de la cérémonie de remise de bourses "Twamaya Ya Maudu

LA MECK-MORONI DANS LE RÉSEAU

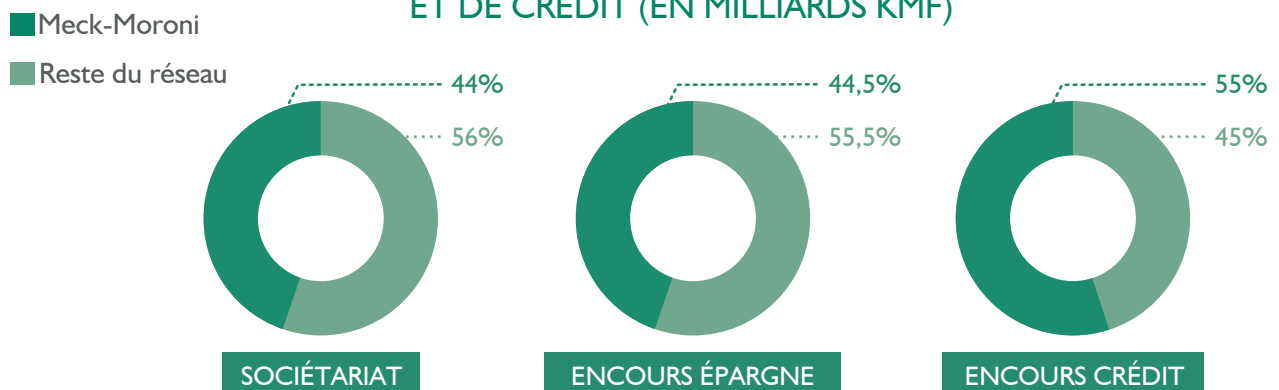
En 2017, l'Union des Meck conserve sa première place d'institution financière de l'Union des Comores.

Cette performance résulte en grande partie des bons résultats de la Meck-Moroni laquelle présente un bon positionnement sur le marché, grâce à sa longue expérience, une bonne réputation auprès du public et sa forte présence

en zone urbaine.

A cet effet, les membres de la Meck-Moroni représentent 44% du nombre total des membres du réseau et l'encours de l'épargne représente 45% de l'encours du réseau. Par ailleurs, la Meck-Moroni participe à hauteur de 55% de l'encours de crédit du réseau.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE L'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (EN MILLIARDS KMF)



TÉMOIGNAGE



ROUKIA ISMAEL SAANDI

Comptable Principal

Ma carrière à la Meck-Moroni a commencé en 2001 en tant que caissière. Ensuite j'ai eu plusieurs promotions. J'ai été Chargée des Opérations, ensuite responsable Chargée des Moyens Généraux. Et aujourd'hui, Agent Comptable Principal.

Si j'ai pu évoluer ce n'est pas le fruit du hasard. J'ai vu que la Meck-Moroni évolue et j'ai voulu évoluer avec elle. Cela grâce à une volonté forte et une détermination solide.

Le travail ici à la Meck-Moroni m'a permis une grande ouverture au niveau personnel et au niveau professionnel. Ici à la Meck-Moroni on a une relation directe avec les membres. Ainsi grâce à mes différents postes j'ai pu me faire beaucoup de connaissances et effectuer beaucoup de rencontres. J'ai appris à les écouter et à comprendre leurs problèmes. On touche du doigt la réalité de la vie des membres de la Meck-Moroni en particulier et la vie des gens en général.

Quand je suis arrivée à la Meck-Moroni il y a 16 ans j'avais un petit salaire. La Meck-Moroni a évolué et le salaire a suivi. Grâce à mon travail j'ai pu avancer dans ma vie privée avec mes enfants et ma famille.

L'évolution de la Meck-Moroni me satisfait. Et c'est gratifiant de se dire que j'ai pu apporter ma contribution dans ce développement. Je prédis une forte croissance de notre établissement financier. J'espère que nos efforts continuerons de porter leurs fruit jusqu'à nous hisser à la première place des institutions financières des Comores.

J'aimerais qu'à l'avenir le suivi des membres soit plus développés. C'est-à-dire que l'on développe les métiers de conseiller clientèle car, par exemple, on a des clients qui laissent de grosse somme d'argent dans leur compte courant alors alors qu'ils pourraient fructifier leurs revenus en plaçant leurs épargnes dans des comptes rémunérateurs.

LA MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT YA KOMOR-MORONI

NOTRE HISTOIRE

1994 Le Gouvernement Comorien et le Fond International de Développement Agricole (FIDA) initient un projet d'Appui aux Initiatives Economiques de Base en milieu rural (AIEB), dont l'objectif principal était de lutter contre la pauvreté et l'exclusion financière des populations les plus défavorisées.

C'est dans cette optique que la mise en œuvre du projet a pris en considération la création d'un réseau financier décentralisé mutualiste capable de mobiliser les ressources financières locales et de les orienter vers le secteur productif...

1997 La création de la Meck-Moroni fut officialisée. Elle fut chronologiquement la quatrième caisse des 14 mutuelles d'épargne et crédit mises en place entre 1996 et 2014 et Meck Moroni couvre une zone d'intervention très large allant de la préfecture du centre (Hambou et Bambao) à la préfecture d'Itsandra Hamanvou.

Bien que l'intervention du projet AIEB ait été

programmée initialement en milieu rural, la



création de la Meck-Moroni a été réalisée dans la perspective de pallier au déficit d'intermédiation financière au sein de la capitale, marquée par le monopole de la seule banque commerciale de la place (la Banque pour l'Industrie et le Commerce, BIC) et la défaillance de la Banque de Développement des Comores.

La création de la Meck-Moroni visait également à articuler le développement des Mutuelles d'Épargne et de Crédit implantées en milieu rural autour de celui de la Meck-Moroni, dont les surplus de liquidités pouvaient bénéficier les zones éventuellement déficitaires en matière de mobilisation de l'épargne.

2005 Le 12 janvier 2005, la Meck-Moroni a été officiellement affiliée à l'Union des Mecks. La Meck-Moroni, l'Union des Meck, ainsi que les institutions affiliées sont officiellement **agrées par la Banque Centrale des Comores** pour l'exercice des activités de collecte de l'épargne et de distribution de crédit sous le numéro 2005-001/AGM.



La Mutuelle d'Épargne et de Crédit Ya komor- Moroni est une coopérative au mode de fonctionnement démocratique, dont les principaux objectifs consistent à œuvrer pour un développement économique durable en assurant l'inclusion financière de toutes les couches de la population, plus particulièrement les femmes et les jeunes. Tous les membres sont égaux avec un droit de vote suivant le principe de **I MEMBRE = I VOIX**.



NOTRE VISION

- Être une organisation de proximité performante, socialement responsable, qui œuvre pour un développement économique durable, en assurant l'inclusion financière de toutes les couches de la population, en particulier les femmes et les jeunes ,
- Offrir de façon pérenne des services financiers inclusifs, diversifiés, modernes et de haute qualité.



NOS DÉFIS

- Collecter et gérer l'épargne des membres;
- Distribuer des crédits dans les meilleures conditions;
- Proposer des services financiers inclusifs;
- Favoriser la solidarité et la coopération entre les membres;
- Veiller sur la promotion de l'éducation économique, sociale et coopérative de ses membres.
- Mobiliser des ressources techniques et financières à l'international pour faire avancer l'inclusion financière et réduire la pauvreté.



NOTRE MISSION

- Renforcer la proximité physique et sociale avec les membres par la création et la mise en place de points de service facilement accessibles et développer un label d'excellence.
- Développer une approche intégrée Microentreprise-Microfinance pour appuyer et soutenir le développement de l'offre de services adaptés aux besoins des micro entrepreneurs.
- Renforcer les capacités des acteurs et professionnaliser tous les processus gestion pour une gouvernance efficiente.
- Développer une approche marketing orientée client et qui place la responsabilité sociale au centre de ses préoccupations.

L'Assemblée Générale est l'instance suprême de la Mutuelle. Elle est constituée de l'ensemble des membres, convoqués et réunis une fois par an.

Véritable fondement de la vie sociale et institutionnelle de la Meck-Moroni, cette réunion est l'occasion d'informer les membres du fonctionnement de leur mutuelle.

L'Assemblée Générale représente un moment d'échanges au cours duquel tous les membres peuvent intervenir.

Lors de cette réunion, les membres élisent parmi eux ceux qui vont les représenter au sein des instances dirigeantes à savoir le Conseil d'Administration, le Conseil de surveillance et le Comité de crédit.

Quel que soit le montant de son épargne ou de ses encours de prêts, chaque membre ne dispose que d'une voix.

Ainsi l'Assemblée Générale a pour principales missions de :

- s'assurer de la bonne gestion de l'institution;
- fixer et modifier les statuts;
- élire les membres des organes auxquels elle délègue une partie de ses pouvoirs;
- créer des réserves facultatives ou tous fonds spécifiques, notamment un fonds de garantie;
- approuver les comptes et statuer sur l'affectation des résultats ;
- Adopter le projet de budget annuel;
- fixer s'il y a lieu, le taux de rémunération des parts sociales;
- définir la politique de crédit de la mutuelle;
- créer toute structure qu'elle juge utile;
- traiter toutes autres questions relatives à l'administration et au fonctionnement de la mutuelle.



Le Conseil d'Administration, constitué de membres élus est responsable juridiquement de la gestion de la mutuelle. Composé de sept membres, il se réunit au moins une fois par trimestre et veille à l'application des décisions prises à l'Assemblée Générale.

A cet effet, il est chargé :

- d'assurer le respect des prescriptions légales, réglementaires et statutaires;
- de définir la politique de gestion des ressources de la mutuelle et de rendre compte périodiquement de son mandat à l'assemblée générale dans les conditions fixées par les statuts et le règlement intérieur;
- de veiller à ce que les taux d'intérêts applicables se situent dans la limite des plafonds fixés par la loi sur l'usure;
- de juger, en appel, des décisions du comité de crédit à l'endroit d'un membre;
- de favoriser un accord amiable des différends que peuvent lui soumettre ses membres ainsi que les membres des Institutions affiliées à la mutuelle non satisfaits d'une décision de leur conseil d'administration.

Mr BOINAIDI ABDOU ELGHANIYOU

Président du Conseil d'Administration

Directeur adjoint du projet Projet d'appui à la formation professionnelle et technique (PAFTP)



MME MOHAME ISSA NAILA

Vice-Présidente du Conseil d'Administration

Coordinatrice Nationale de la Fédération Nationale des Mutuelles de Santé aux Comores(FENAMUSAC)



MR AHMED ABDOU SALAM

Membre du Conseil d'Administration

Chef de service de la dette au
Trésor Public de l'Union des Comores



MR SOULÉ OMAR

Membre du Conseil d'Administration

Chef Unité Exploitation
des Télécommunications à l'ASECNA



MME TOUHOUFAT HOUSSAMOUDINE

Membre du Conseil d'Administration

Directrice de l'information et des statistiques sanitaires
Ministère de la santé.



MR ABOUBACAR MOUSSA

Membre du Conseil d'Administration

Météorologiste à l'Agence pour la Sécurité de la
Navigation Aérienne en Afrique
et à Madagascar (ASECNA)



MR MNAMDJI ALI

Membre du Conseil d'Administration

Initiateur et Directeur Général de l'École
de la Nouvelle Méthode de l'Enseignement coranique
(ENOUMECO) depuis sa création de 1995 à nos jours.



LE COMITÉ DE CRÉDIT

Responsable de la supervision de la gestion du crédit, conformément aux Politiques et procédures définies en matière de crédit, le comité de crédit se réunit tous les quinze jours pour statuer sur les demandes de prêts des membres soumises par la direction exécutive.

Le comité de crédit se compose de cinq membres maximum élus par l'Assemblée Générale.

Il a comme principales responsabilités de :

- s'assurer que les activités relatives aux prêts respectent les politiques institutionnelles ainsi que les lois et règlements en vigueur;
- superviser la qualité du portefeuille de prêts et s'assurer que des mesures correctives soient prises en cas de tendances négatives;
- Évaluer les demandes de crédit et prendre les décisions y afférentes pour les dossiers de crédit qui excède le pouvoir discrétionnaire de la Direction Exécutive.



MME DJAMILA HASSANE

Membre du Comité de Crédit

Retraîtée de la Banque de développement des Comores et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE-France)

MR ISMAEL OUZALI

Membre du Comité de Crédit

Contrôleur Administratif et Financier
du Gouvernorat de Ngazidja



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance est composé de trois membres élus par l'Assemblée Générale, il a pour principale mission la surveillance de la régularité des opérations de la Mutuelle et du contrôle de gestion.

Ainsi, il a comme principales activités de:

- Assurer la surveillance de la régularité des opérations de l'institution, du fonctionnement des autres organes et du contrôle de la gestion

- Entreprendre toute vérification ou inspection des comptes, livres et opérations de l'institution conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des règles de déontologie;
- Accéder à tous renseignements ou pièces jugés utiles;
- Présenter chaque année à l'AG un rapport sur la régularité et la sincérité des comptes et opérations



MR DJALOUS MOHAMED MOUMINI

Membre du Conseil de Surveillance

Cadre à l'Agence Nationale
de la Régulation des TIC (ANRTIC)

MR SAIF EDDINE IBRAHIM MOHAMED

Président du Conseil de Surveillance

Représentant permanent résident de l'ISESCO
en Union des Comores et en Afrique de l'Est.



La direction exécutive de la Meck-Moroni assure la gestion quotidienne de la mutuelle. Elle exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil d'Administration. Elle est notamment chargée de :

- Veiller à la réalisation des objectifs fixés en Assemblée Générale ainsi qu'à l'application des décisions prises en comité par les instances dirigeantes ;
- Assurer la gestion administrative, comptable et financière de la MECK- Moroni ;
- Formuler à l'endroit des différents organes décisionnels des recommandations sur les objectifs, les politiques et les plans d'actions de la Mutuelle et de les informer régulièrement sur leur mise en application;
- Présenter au Conseil d'Administration les états financiers, les budgets et le rapport annuel;
- Superviser, encadrer et contrôler les activités quotidiennes du personnel;
- Assurer la promotion et le développement de la MECK-MORONI dans la perspective

de garantir sa viabilité et de satisfaire les besoins de ses membres;

- Assurer les relations avec le réseau MECK ainsi qu'avec toutes les autres institutions partenaires.

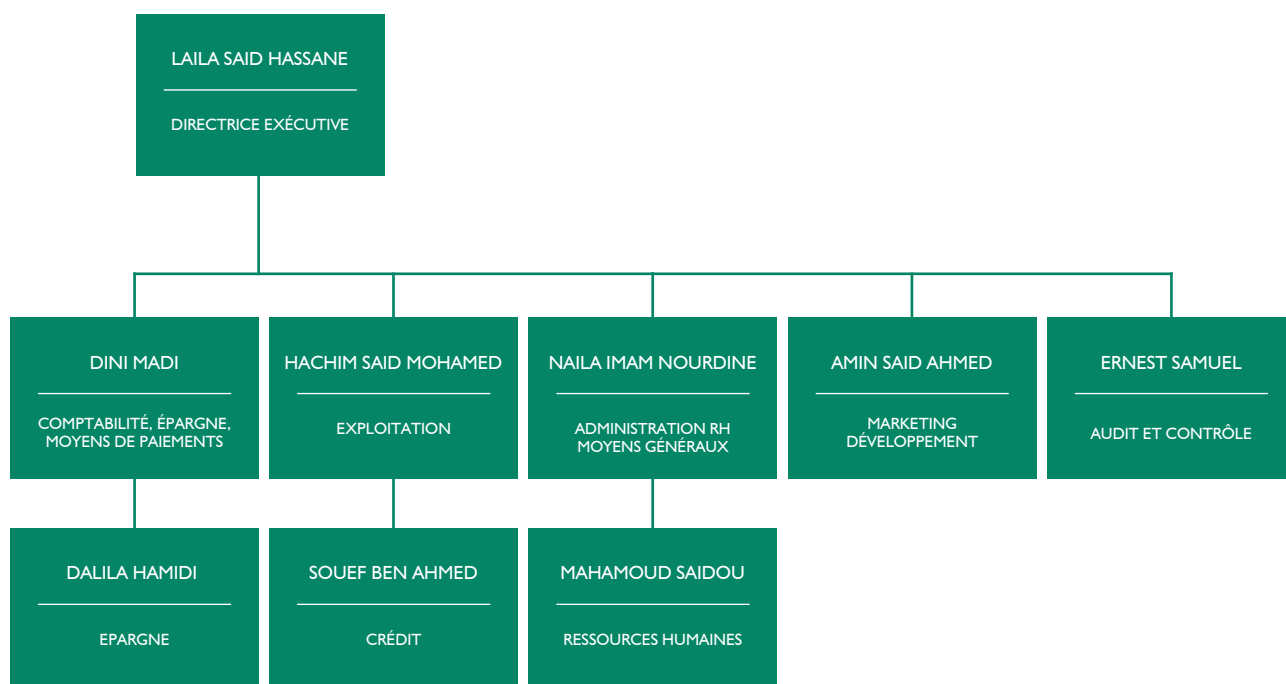
La prise de décision s'effectue de manière collégiale et efficiente grâce à une bonne coordination entretenue par des flux de communication satisfaisants.

Le Comité de Direction est dirigé par la Directrice Exécutive. Composé de 8 cadres de direction, il assure la supervision de l'activité, le management des salariés et le suivi des projets phares de l'institution.

Le comité de direction est chargé de proposer et de mettre en ouvre le budget qui définit les objectifs annuels de revenus et les moyens mis à la disposition de la direction pour y parvenir. De même, un plan d'action voire un plan d'affaires encadre l'évolution et la transformation de la caisse et oriente le travail du CODIR .



ORGANIGRAMME DE LA MECK-MORONI



PERSONNEL DE LA MECK-MORONI - 2017

TÉMOIGNAGE



CHOUKRATE AHAMADA

Responsable encadrement et suivi crédit

J'ai commencé mon parcours professionnel à la Meck-Moroni dès le début des activités de l'institution en mars 1997. Je suis la première salariée de la Meck-Moroni. Je suis donc la doyenne. J'ai commencé en tant que caissière gérante puis caissière principale. A l'époque c'est le projet AMIE qui faisait l'appui technique et nous ici à la Meck-Moroni l'appui financier.

Lorsque nous avons ouvert le service crédit j'ai été orientée vers ce département jusqu'à devenir actuellement responsable de l'encadrement et du suivi du service crédit.

Pour moi, c'était un défi de taille, mais j'étais déterminée à le relever. Mes responsabilités sont très variées (gestion d'équipe, traitement des demandes des clients, etc).

Je suis heureuse d'avoir contribué au développement de la Meck-Moroni notamment à travers la mise en place de nouveaux produits et services. Par ailleurs, nous pensons qu'en ouvrant des agences (points services) dans les régions que nous couvrons, cela facilitera la vie des membres. Actuellement, l'institution étudie la faisabilité de cette stratégie de développement.

Je me sens fière de mon apport à la Meck-Moroni et le chemin parcouru par l'institution. Je prédit une évolution encore plus forte de l'institution.

LE CAPITAL HUMAIN

Le contexte national du secteur financier en Union des Comores est concurrentiel et dispose de capital humain de qualité, motivé ce qui constitue un secteur compétitif.

La Meck-Moroni est consciente des enjeux liés à la satisfaction des clients membres. La réduction du taux d'intérêt demandée en permanence, les contraintes d'une réglementation imposée par les pouvoirs publics ne peuvent se résoudre que par la disposition des meilleures RH à travers des actions cohérentes adaptées à chaque situation.

De fait, des actions de recrutement respectant le principe de mise en concurrence sont réalisées chaque année afin de permettre à l'institution d'acquérir des Ressources Humaines capables de relever le défi et garantir la viabilité de la Meck-Moroni.

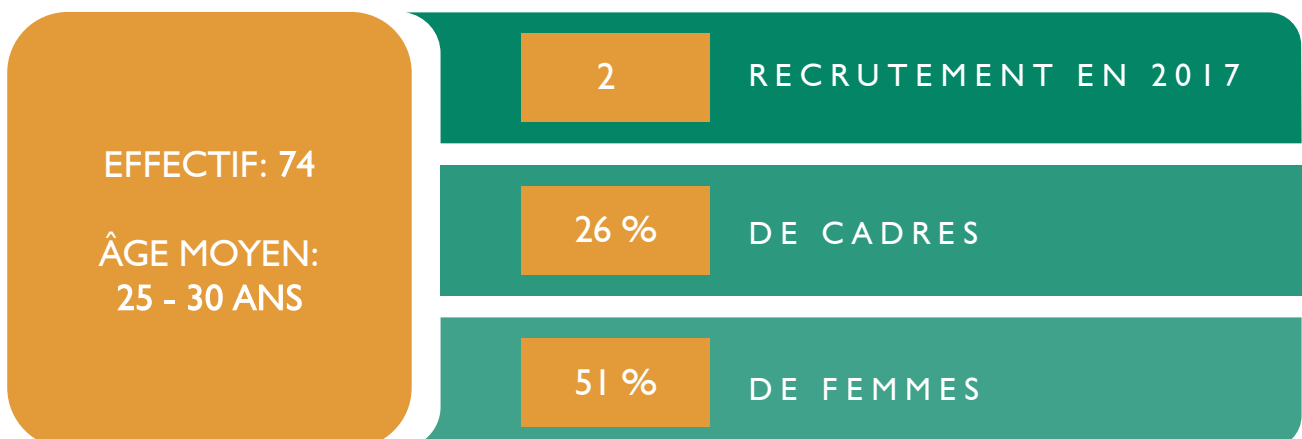
En 2017, l'effectif global a enregistré une progression de 3% par rapport à l'exercice 2016. La part des femmes en 2017 représente 51% dans l'effectif global et 47% dans le staff d'encadrement et du top management.

En outre, la Meck-Moroni investit dans la formation de son personnel en vue d'offrir à chacun l'opportunité de révéler son potentiel. Cet investissement garantit des perspectives d'évolution indéniables, un apport de nouvelles compétences en adéquation avec les besoins de la Meck-Moroni.

A cet effet, des parcours de formation adaptés à chaque type de poste et à chaque niveau d'expérience sont proposés tout au long de l'année. En 2017, près d'une douzaine de formations ont été dispensées au personnel au niveau international et national.

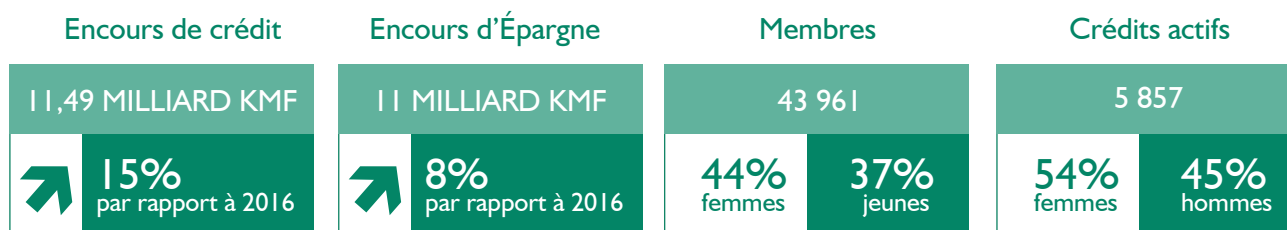
Par ailleurs, une porte est ouverte à l'université des Comores et aux institutions de formation pour accueillir les étudiants stagiaires et leur permettre de mettre leurs connaissances théoriques en application.

Cette initiative est appuyée par la participation massive des cadres de la Meck-Moroni dans les travaux de révision des maquettes de formation de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) pour trouver une adéquation entre la production des Ressources Humaines et les besoins réels du marché de l'emploi.



LES ACTIVITÉS DE LA MECK-MORONI

LES CHIFFRES CLÉS



LE SOCIÉTARIAT

La Meck-Moroni a poursuivi sa croissance grâce à la fidélisation de ses membres existants et à la conquête de nouveaux adhérents. L'institution a enregistré en 2017, 3 171 ouvertures de compte franchisant ainsi le cap des 43 000 membres.

Avec ses 43 961 membres, la Meck-Moroni a atteint une taille significative à l'échelle du développement, tant au regard des standards de la microfinance en Afrique, qu'à l'échelle du développement économique aux Comores.

La quasi-totalité des membres sont des personnes physiques (98%). La part des femmes représente 44% des membres et les jeunes 37%.

Les ouvertures de comptes des jeunes ont connu une évolution notable, notamment grâce au programme de bourse «Twamaya Ya Maudu» mis en place en 2015.

Les Personnes Morales représentent 2% des membres et regroupent les PME et les

associations formalisées. Le nombre de PME membres a sensiblement augmenté ces trois dernières années, notamment grâce à la mise en place d'une offre de services adaptée aux besoins des PME. A cet effet, près d'une centaine de comptes ont été ouvert en 2017 pour les personnes morales pour un total de 1029 membres PM.

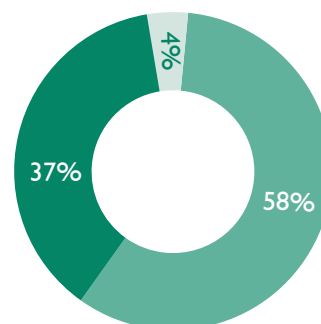
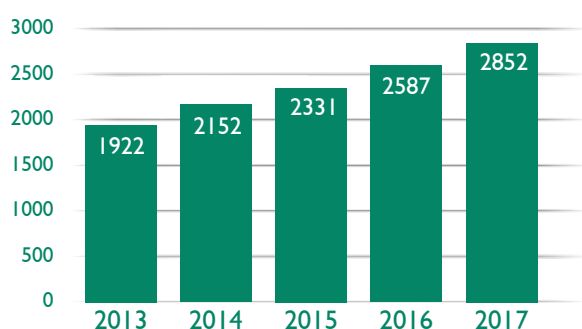
L'institution accompagne également d'autres catégories de membres dans la gestion de leur épargne. Il s'agit pour la plupart d'associations villageoises non formalisées, les mosquées, les tontines etc.

Consciente de l'apport considérable de la diaspora comorienne au pays, la Meck-Moroni ne cesse d'étoffer sa gamme de produits et services, en vue de faciliter les opérations bancaires des comoriens résidant à l'étranger. Ainsi, on comptabilise plus de 2800 membres de la diaspora lesquels représentent 6% des sociétaires.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES PAR STATUT

	2013	2014	2015	2016	2017
HOMMES	17 954	19 088	20 328	21 700	23 198
FEMMES	14 508	15 611	16 768	18 131	19 553
PM	635	709	765	863	1 029
GI	53	62	77	117	181

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES DIASPORA



■ Inférieur à 35 ans ■ De 35 ans à 65 ans ■ Plus de 65 ans

LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE

LES PRODUITS PROPOSÉS

Compte Epargne Dharura

Le compte épargne DHARURA est un compte courant ouvert lors de l'adhésion d'un membre à la Meck-Moroni. L'ouverture de ce compte donne accès à tous les produits et services de la mutuelle et il a l'avantage de ne disposer d'aucun frais de tenue de compte.

Compte Epargne ANKIBA

Les dépôts du compte épargne Ankiba sont rémunérés à 2% par an et payés trimestriellement. Les membres peuvent effectuer des dépôts librement et peuvent effectuer des retraits espacés d'au moins 15 jours.

Le compte épargne logement

Il s'agit d'un compte épargne rémunéré à 3%, sur lequel les membres peuvent effectuer des

retraits espacés de un an minimum. Ce type d'épargne donne un accès prioritaire au prêt immobilier.

L'épargne Nantie

L'épargne nantie est constituée des sommes collectées en garantie des prêts octroyés. Elle est constituée préalablement au décaissement de crédit et ne peut être retiré qu'après remboursement intégral du prêt. Cette épargne nantie peut être prélevée en tout ou partie pour remboursement du crédit conformément à la politique de crédit. Elle constitue une garantie financière pour l'institution et correspond à un mécanisme de sécurisation des prêts.